CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3793** **VALABLE JUSQU'AU** **14/11/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1976

Raison sociale : GUILHOT ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2000

Capital : 100 000

314 RUE HENRI BECQUEREL
11400 CASTELNAUDARY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE 2000B681

Siret : 308 650 092 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9219428

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 110088P1247 004/001625481/13

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 110088P1247 004/001625481/13

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 68 23 03 64 **Fax :** 0

Portable : 06 71 61 17 06

Responsabilité légale :
DELRIEU LUDOVIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : guilhotbtp@guilhotbtp.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 111 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	15	19/10/2023
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante)	1	19/10/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	19/10/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		14/12/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 16:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.